



VALORISATION DE CRÉDITS ACQUIS DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT OU UNE AUTRE ORIENTATION

Formulaire de demande à remettre à l'inscription

Par la présente, je souhaite introduire une demande de valorisation de crédits :

NOM :

PRÉNOM :

ORIENTATION :

ANNÉE D'ÉTUDES :

Je déclare :

- que toutes les informations et documents fournis sont corrects et véritables ;
- avoir été prévenu-e que toute fausse déclaration ou falsification dans la constitution de mon dossier d'admission ou d'inscription est constitutive de fraude à l'inscription.

Date : / /

Signature de l'étudiant-e :
(précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Les descriptifs des cours et les bulletins de notes justifiant la réussite des cours suivis doivent être joints à la demande. Les demandes incomplètes ne seront pas traitées.

L'étudiant·e aura connaissance des décisions de valorisation de crédits / dispenses via son Programme Annuel d'Études (PAE).

Les motifs pouvant être mentionnés dans la case « décision » correspondent à :

1. Le contenu du cours suivi et les compétences développées ne sont pas équivalents au contenu et compétences du cours que l'étudiant·e souhaite valoriser ;
2. Le nombre de crédits acquis est insuffisant pour pouvoir être considéré comme équivalent ;
3. Le dossier remis par l'étudiant·e est incomplet et insuffisant pour permettre à la Commission programme d'apprécier le contenu et les compétences développées au sein du cours suivi ;
4. La demande de valorisation doit porter sur l'entièreté du cours, elle ne peut pas être partielle ;
5. Seuls les cours suivis de l'enseignement supérieur peuvent être valorisés ;
6. Le programme d'études d'un·e étudiant·e qui accède, via une admission personnalisée à une année diplômante, ne peut comptabiliser moins de 60 crédits ;
7. Les crédits présents à la valorisation n'ont pas été acquis par l'étudiant·e ;
8. Autre(s) :

.....

.....

.....

.....

.....

Réservé à l'ESA

Procès-verbal de la Commission programme

Sur base des documents fournis par l'étudiant·e et/ou des tests effectués, la Commission programme s'est réunie ce et a pris décision. Celle-ci est notifiée, et en cas de refus, motivée en regard de chaque cours ayant fait l'objet d'une demande de valorisation.

Signature des membres de la Commission programme



Saint-Luc
Liège
école
supérieure
des arts

Saint-Luc Liège école supérieure des arts